



HAL
open science

Crise climatique

Bruno Villalba

► **To cite this version:**

Bruno Villalba. Crise climatique. LGDJ. M. Torre-Schaub, A. Jézéquel, J. Jouzel, B. Lormeteau et A. Michelot (eds), Dictionnaire juridique du changement climatique, Paris, éd. Mare & Martin, 2022, pp.161-163, 2022, Collection de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, 9782849346242. hal-03809873

HAL Id: hal-03809873

<https://hal.science/hal-03809873>

Submitted on 2 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Villalba Bruno, « Crise climatique » (entrée) in M. Torre-Schaub, A. Jézéquel, J. Jouzel, B. Lormeteau et A. Michelot (eds), *Dictionnaire juridique du changement climatique*, Paris, éd. Mare & Martin, 2022.

Proposition mots clefs préfigurant l'index : intensification exploitation système Terre/rupture/ codification/ coopération internationale/ climatisation

Crise climatique

L'action anthropogénique des communautés humaines sur le **climat** n'est pas récente. En 1771, Hugh Williamson écrit l'un premier article scientifique mettant en évidence cette relation et en 1896, les travaux du chimiste Svante Arrhenius posent les jalons décisifs dans la compréhension de cette interaction. Cependant, la nature de cette relation change à la fois d'échelle et de conséquence, car, désormais, c'est le système climatique planétaire dans sa totalité qui est affecté, en raison d'une augmentation de la température moyenne de basse **atmosphère** et des **océans**, ce qui intensifie les aléas météorologiques. La crise climatique provient de cette intensification de l'exploitation du système Terre issue des révolutions industrielles successives, de la pression démographique, de l'accroissement des flux et des matières, d'une certaine manière de concevoir le confort et le bien-être. La notion de crise peut être caractérisée par une situation de rupture entraînant un profond bouleversement dans l'équilibre général du système concerné, au risque de produire des situations d'irréversibilités. Il importe donc de pouvoir tout d'abord caractériser scientifiquement l'existence de cette crise, pour en débattre légitimement dans l'espace politique et ainsi produire des **politiques publiques** ajustées, destinées à réguler les conséquences les plus dramatiques et construire les bases d'une nouvelle organisation politique.

Énoncer l'existence de la crise climatique suppose de pouvoir saisir les conditions de sa certification. La science du climat apparaît au cours du XIX^e siècle et établit les bases de la **modélisation** du concept d'**effet de serre** et de la fluctuation de longue durée du climat terrestre. Au milieu du XX^e siècle, la relation entre action humaine et perturbation du climat est à son tour questionnée. Afin de mesurer la dimension anthropique de ce dérèglement, de saisir la complexité des causes et conséquences, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est créé en 1988. Il a comme fonction d'évaluer et de synthétiser l'état des connaissances scientifiques sur cette relation. À l'origine, les sciences appliquées étaient essentiellement mobilisées, puis on y a associé les sciences humaines afin de mieux apprécier la qualité des préconisations produites. De ce fait, l'expertise internationale fabriquée

par les rapports successifs du GIEC donne un contenu objectivable à l'existence de la crise climatique et à son évolution historique. Elle valide l'existence d'une amplification d'origine anthropique du dérèglement climatique mondial, affectant l'ensemble des communautés humaines et des **écosystèmes** terrestres. Dire la crise nécessite donc ce lent et complexe travail d'authentification scientifique, permettant ainsi de proposer des orientations pour l'action politique.

On assiste ensuite à un travail de légitimation de cette parole experte, c'est-à-dire à son incorporation dans le débat public. Les discussions portent sur la validité de cette connaissance produite et des effets qu'elles doivent avoir. Un temps, les climatosceptiques réussissent à construire une controverse médiatique, ce qui illustre la difficulté de stabiliser les termes d'un débat objectif sur l'état du climat, d'en présenter les causes et ainsi, de mettre l'accent sur une **responsabilité** commune mais inégalement partagée (certaines grandes entreprises plus que les pays pauvres par exemple). Les conclusions des **rapports du GIEC** finissent par s'imposer et influencer l'agenda des politiques publiques (ORESQUES, CONWAY, 2012). La connaissance scientifique se trouve ainsi légitimée et reprise dans les argumentaires des grands organismes internationaux (ONU, Union européenne...) mais aussi les Parlements nationaux. Les bornes posées par l'**expertise scientifique** (comme le niveau plafond des émissions de gaz à effet de serre, les temporalités prescrites par les experts, etc.) sont désormais associées à la formalisation des politiques publiques.

On va ensuite assister à un important travail d'institutionnalisation de ces connaissances, c'est-à-dire une traduction opérationnelle de leurs préconisations. Cela prend la forme d'une codification des normes et des seuils de l'enjeu climatique (VOGLER, 2016). C'est à partir de 1992, avec le Sommet de la Terre de Rio, que l'on voit se mettre en place les bases d'une coopération internationale destinée à produire des règles communes (**Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**). Elles visent à empêcher une « perturbation anthropique dangereuse » du système climatique (fixée à 2°C), tout en instaurant une « responsabilité différenciée » entre les pays du Nord et du Sud. Le **Protocole de Kyoto** de 1997, et des différences **Conférences des parties** qui vont suivre, participent à la mise en place de la « climatisation » du monde (AYKUT et al., 2017). On assiste à l'instauration d'un régime climatique (cadres de l'action publique destinés à réguler cette question) et à l'extension des modèles de **gouvernance** climatique (internationalisation, élargissement des parties prenantes, par une mobilisation large de la **société civile** mondiale). Cela aboutit à l'emprise

des enjeux climatiques sur les autres enjeux ; les questions sociales, économiques ou la **biodiversité**... sont analysées à partir de la **préoccupation** du climat.

Mais ces accords sont peu contraignants, soumis à d'incessantes renégociations, rétractations et reports d'application. Les temporalités d'adoption de mesures plus exigeantes sont constamment différées. De plus, les déclinaisons de ces orientations globales dans les législations nationales (politique de décarbonation, **transition énergétique**...) aboutissent fréquemment à une réduction de leur portée (JAMIESON, 2014). Les seuils continuent à être dépassés et les dynamiques de croissance portées par la communauté internationale rendent plus difficiles le respect des limites proposées par l'expertise scientifique (CORMIER, 2020). Les traductions politiques de la crise climatique témoignent de la difficulté d'incorporer en politique l'**irréversibilité** de la dynamique climatique et de la transformation, sans aucun retour en arrière possible, de l'état du monde qu'elle génère.

Bruno Villalba

AYKUT S.C., FOYER J., MORENA E. (eds), *Globalising the Climate, COP21 and the climatisation of global debates*, London, Routledge, 2017.

CORMIER C., *Climat. La démission permanente*, Paris, éd. Utopia, 2020.

JAMIESON D., *Reason in a Dark Time. Why the Struggle Against Climate Change Failed and What it Means for Our Future*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

ORESQUES N. et CONWAY E., *Les marchands de doute*, Paris, éd. le Pommier, 2012.

VOGLER J., *Climate Change in World Politics. Houndmills*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2016.